

tion du Saint-Siège, dans la ville dont il a le titre. Celui-ci n'ajoute rien aux honneurs qu'il possède déjà de par sa consécration, et que sa démission ne lui a nullement enlevés. Et cependant presque tous les évêques démissionnaires reçoivent un titre dans la liste de ceux qui étaient jadis *in partibus infidelium*. De même le titre de familier du Souverain-Pontife donne à celui qui en est nanti le droit d'appartenir à la famille pontificale. Au point de vue spirituel, il a une participation aux grâces que Dieu certainement répand avec plus d'abondance sur le Pape et ceux qui l'entourent et lui appartiennent. On s'honore de faire partie de la maison d'un souverain, d'un grand prince, quand bien même on n'en recevrait aucun avantage matériel. Or, il n'y a pas dans l'Eglise de plus haute dignité que celle du Souverain-Pontife, et par conséquent appartenir à sa famille est un grand honneur.

DON ALESSANDRO.

---

## UN BIENFAIT DE PIE X

---

### UNE GUERISON MIRACULEUSE

---



QUELQU'UN a dit : " Les pèlerinages ne sont plus dans nos mœurs. "

Que n'a-t-il pu voir, à Lourdes, le spectacle de ces derniers jours !

Que ne peut-il venir au Bureau des constatations en contrôler la raison certaine, péremptoire, le surnaturel !

Il n'y serait pas seul : deux cents médecins, cent cinquante évêques s'y sont déjà inscrits cette année.

Un docteur m'a dit, l'autre jour : " Venez voir une ravissante figure de miraculée ".